

# Qualité de l'air intérieur : une réunion pour s'informer sur la réglementation

Le 25 septembre aura lieu au technopole de l'Arbois un petit-déjeuner sur la qualité de l'air intérieur. Organisé par le Cyprès (Le centre d'information sur la prévention des risques majeurs) et Air Paca, le but de cette réunion est d'informer sur la nouvelle réglementation et de répondre à toutes les questions qui peuvent se poser. Les premiers visés par cette réglementation sont les établissements recevant des enfants de moins de six ans, dont la surveillance de l'air doit être réalisée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ce petit-déjeuner sera donc l'occasion d'aider les crèches et les maternelles à comprendre et à s'adapter aux nouvelles règles. Mais cette sensibilisation n'est

pas uniquement réservée à ces établissements : le public est aussi convié ; il faut cependant s'inscrire en amont. Au programme de la matinée, un point sur la réglementation, puis la présentation de la démarche globale d'accompagnement d'Air Paca avec notamment une partie sensibilisation réalisée en partenariat avec France Nature Environnement. Pour finir, les participants pourront écouter le témoignage d'une collectivité précurseur.

**C.R.**

Jeudi 25 septembre à 9h30, Centre des ressources au 2e étage du bâtiment Poincaré, Technopole de l'Arbois. Inscription par mail : [documentation@cypres.org](mailto:documentation@cypres.org) ou au 04 42 52 58 89.



Les premiers visés par cette réglementation sont les établissements recevant des enfants de moins de six ans. /PH. S.D.